

ANNEXE II

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINES DE COMPETENCES EVALUES	MODES DE VALIDATION
Domaine de compétences 1 : « conduite du projet d'aide à la personne »	<p>- Pratique professionnelle évaluée et notée conjointement par l'établissement de formation et le site qualifiant. Note sur 20 (coefficient 1) Epreuve organisée par l'établissement de formation (conformément à la procédure établie dans la convention de site qualifiant)</p> <p>- Dossier de pratiques professionnelles noté par le jury du diplôme Note sur 20 (coefficient 1) - Soutenance orale du dossier devant le jury du diplôme (30 minutes) Note sur 20 (coefficient 1) Epreuve organisée par la DRASS</p>
Domaine de compétences 2 : « Communication professionnelle et travail en réseau »	<p>Epreuve orale permettant au candidat de positionner, pour une situation donnée, le rôle du TISF par rapport à l'équipe et aux partenaires (2 sujets au choix, préparation 30 minutes, entretien 20 minutes) Note sur 20. Epreuve organisée par l'établissement de formation</p>
Domaine de compétences 3 : « Réalisation des actes de la vie quotidienne »	<p>Contrôle continu en cours de formation comprenant des épreuves de mises en situation pratique et au moins une épreuve de contrôle de connaissances. Note sur 20 Epreuve organisée par l'établissement de formation</p>
Domaine de compétences 4 : « Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne »	<p>Epreuve orale de 20 minutes permettant, à partir d'une situation de la vie quotidienne, au candidat d'analyser les enjeux et les moyens de l'action éducative. Note sur 20 Epreuve organisée par l'établissement de formation</p>
Domaine de compétences 5 : « Contribution au développement de la dynamique familiale »	<p>Epreuve écrite de 3 heures permettant au candidat d'analyser une situation en rapport avec l'enfance ou la famille Note sur 20 Epreuve organisée par la DRASS</p>
Domaine de compétences 6 : « Accompagnement social vers l'insertion »	<p>Epreuve écrite de 2 heures permettant, pour une situation d'exclusion donnée, au candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de présenter les dispositifs et les services pouvant être sollicités - de proposer un accompagnement social adapté <p>Note sur 20 Epreuve organisée par l'établissement de formation</p>